

A notre grande surprise, l'Administration vient de décider de s'attaquer à un acquis social de notre collectivité : les 12 jours de garde d'enfant ont été réduits à 6 jours en catimini.



Au **double discours** : cette décision va à l'encontre des objectifs affichés par la collectivité.

- L'égalité professionnelle hommes-femmes, ce n'est pas qu'un slogan
- la qualité de vie au travail, ce n'est pas réduire des droits
- l'attractivité de la fonction publique, ce sont des politiques RH ambitieuses
- l'articulation vie personnelle et vie professionnelle, ce sont des mesures concrètes
- le dialogue social est totalement bafoué dans cette situation



Au **silence de l'administration** sur ce dossier : cette décision unilatérale s'applique déjà sur CHRONOS sans concertation avec vos représentant.es du personnel ni information préalable.

Pour la FSU, réduire ce droit de 6 jours, sans aucune concertation, c'est inacceptable !

Ensemble défendons nos droits et nos conditions de travail.

La FSU demande une audience à Madame la Présidente pour échanger sur cette question qui impacte tous les agent.es départementaux ayant charge d'enfants.

Nous vous tiendrons informé.es et reviendrons vers vous rapidement.